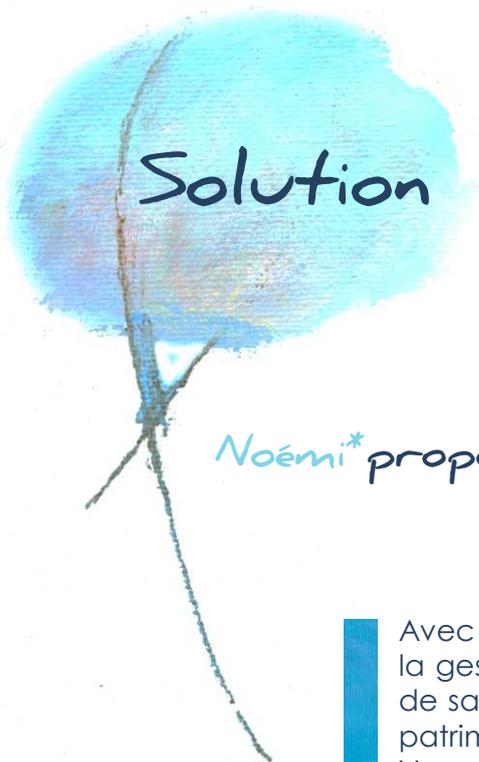


Noémi*

Solution d'Épargne Solidaire



Solution

Noémi* propose un accompagnement personnalisé

Avec **Jiminyconseil**, vous êtes **accompagnés par un spécialiste** de la gestion du patrimoine de la personne en situation de handicap, de sa protection juridique et de l'organisation de la transmission du patrimoine de ses parents.

Vos opérations patrimoniales sont ainsi sécurisées et pérennes.

Vous obtenez des **réponses adaptées à votre situation**. Elles sont **centrées sur vos intérêts** pour la sélection, la mise en place et le suivi de vos placements financiers.

Vous bénéficiez de **conseils inscrits sur la durée**. Les **solutions** préconisées seront modulées en fonction de l'évolution de votre situation et des modifications de l'environnement économique et juridique.

Compte tenu des enjeux, nous pensons qu'une expertise est nécessaire pour mettre en place et assurer le suivi des solutions d'épargne correspondant parfaitement aux objectifs des personnes en situation de handicap et de leur famille



Jiminyconseil

Cabinet Indépendant de Conseil en Gestion de Patrimoine spécialisé

Siège social : 14 rue du Pré Paillard 74940 Annecy le Vieux

Tel : 04 50 66 99 01 E-mail : contact@jiminyconseil.com

Site Internet : www.jiminyconseil.com

Bureaux à Paris, Lyon, Marseille et Nice



Epargne

Noëmi* donne accès à une offre d'épargne diversifiée

Avec **Noëmi***, vous avez accès à l'ensemble des investissements financiers utiles en présence d'une situation de handicap.

Au sein de trois cadres fiscaux différents, vous bénéficiez d'une sélection rigoureuse de contrats multi-gestionnaires haut de gamme, dont deux à participation aux bénéfices différée. Ils vous permettent d'investir sur cinq fonds euros différents et un très large choix de supports diversifiés prudents ou immobiliers.

Cette offre d'épargne de qualité est créée et gérée par UAF Life Patrimoine en partenariat avec Jiminyconseil.

Noëmi* s'adresse aussi bien à la personne handicapée elle-même, qu'à ses parents et aux associations qui œuvrent pour eux

Noëmi* pour les parents

- **Le contrat d'assurance vie**
Il permet de protéger le conjoint survivant et de faciliter la transmission du patrimoine
et / ou
- **Le contrat de capitalisation**
Utilisé pour constituer la part héréditaire d'un enfant en situation de handicap. Il peut faire l'objet d'une donation en nue propriété

Noëmi* pour la personne en situation de handicap

Le contrat d'épargne handicap
Conçu spécifiquement pour les personnes en situation de handicap, il permet de constituer un capital ou d'obtenir des revenus complémentaires

Noëmi* pour les associations

Le contrat de capitalisation - Association
Accessible aux associations, fonds de dotation ou fondations, il permet de valoriser sur le moyen-long terme les avoirs qui n'ont pas vocation à rester disponibles



UAF Life Patrimoine est une plateforme de distribution à architecture ouverte détenue à parts égales par les compagnies Predica et Spirica, toutes deux filiales de Crédit Agricole Assurances. Elle conçoit et sélectionne, puis assure la gestion et la distribution de produits d'épargne, de retraite et de défiscalisation via des professionnels indépendants du patrimoine.



Solidaire

Noëmi* donne la possibilité de faire un geste de solidarité

Avec Noëmi*, vous avez la possibilité d'exprimer votre esprit de partage en consacrant 0,1% de votre versement à un **don en faveur d'une association** œuvrant au profit de familles qui vivent une situation de handicap.

Jiminyconseil et UAF Life Patrimoine effectuent alors un don équivalent. L'ensemble des dons, soit 0,3% du placement, est versé à l'association partenaire de votre choix :

0,1%	+	0,1%	+	0,1%	=	0,3%
L'épargnant		Jiminyconseil		UAF Life Patrimoine		
						Dons à l'association choisie

Les associations partenaires de Noëmi*



et des associations affiliées



et des AFTC



Simon de Cyrène
FÉDÉRATION



Le cabinet Jiminyconseil et ces associations nationales ont souhaité nouer des partenariats centrés sur la volonté d'aider les familles touchées par un handicap

SARL Jiminy conseil au capital de 7 500 € - RCS Annecy B 443 447 289
Siège social : 14 rue du Pré Paillard 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Téléphone : 04 50 66 99 01 – Télécopie : 04 50 68 51 08
E-mail : contact@jiminyconseil.com - Site internet : www.jiminyconseil.com
Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 002 273 (www.orias.fr) en qualité de :

Courtier en Assurance. Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement positionné en catégorie de Mandataire Non Exclusif et Mandataire d'Intermédiaire. Conseiller en Investissements Financiers adhérent de la Chambre des Indépendants du Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (numéro A115600).
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n° T 1424/74 délivrée par la Préfecture d'Annecy.
Garantie financière de MMA-COVEA RISKS 19-21 Allée de l'Europe 92616 CLICHY Cedex - Compte Séquestre n° 262 1349 0001.
Activité de démarchage bancaire et financier.